

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2014)
Heft: 293-294

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

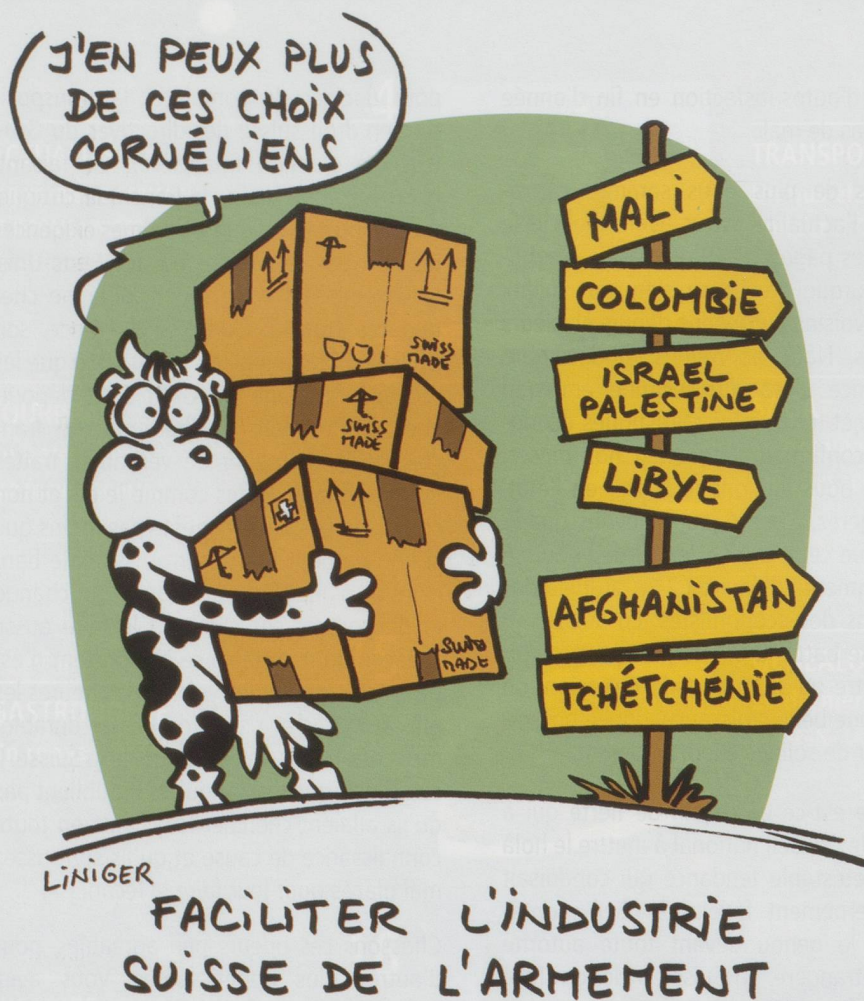
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ACTUALITÉ / POLITIQUE

par Henriette Germain – illustré par Liniger



International : L'industrie de l'armement devrait pouvoir exporter plus facilement à l'étranger. Par 13 voix contre 9 et 2 abstentions, la commission de la politique de sécurité du Conseil national propose au plénum de transmettre une motion du Conseil des États visant à assouplir l'ordonnance sur le matériel de guerre. La majorité de la commission estime que l'industrie suisse de l'armement est défavorisée par rapport à ses concurrents étrangers et qu'elle a besoin d'aide. Elle propose de s'aligner sur les pratiques de pays neutres européens comme l'Autriche ou la Suède. Durant les neuf premiers mois de 2013, le produit des exportations a atteint un peu plus de 300 millions de francs, contre 573 millions sur la même période de 2012.

Votations fédérales

■ Le peuple a dit non trois fois. Par 60,5 % des voix, il a refusé d'augmenter le prix de la vignette autoroutière qui aurait permis le financement de l'extension des routes nationales. Il a aussi dit non à 58,5 % à l'initiative de l'UDC « pour les familles » qui proposait des déductions fiscales pour les parents gardant eux-mêmes

leurs enfants. Enfin, il a rejeté à 65,3 % le texte « 1:12 – pour des salaires équitables ».

Droits de l'homme

■ Malgré une intense campagne de dénigrement menée par l'ONG UN Watch, Jean Ziegler a été élu expert au comité consul-

tatif du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, pour un nouveau mandat de trois ans. Le Genevois, âgé de 79 ans, a en effet déjà occupé ce poste de 2008 à 2012, après avoir été rapporteur de l'ONU sur le droit à l'alimentation de 2000 à 2008.

Initiatives, référendums, pétitions

■ Le peuple suisse se prononcera sans doute sur l'initiative populaire de la Jeunesse socialiste « Pas de spéculation sur les denrées alimentaires ». Les auteurs du texte, qui a recueilli 130 000 signatures en onze mois, demandent que la Confédération légifère sur la lutte contre la spéculation sur les matières premières agricoles et les denrées alimentaires, en interdisant tout investissement, direct ou indirect, dans des instruments financiers dans ce domaine. Selon les initiants, la place financière suisse joue un rôle prépondérant dans la spéculation sur les denrées alimentaires car de nombreuses sociétés de négoce de cette branche ont installé leur siège dans notre pays.

■ Le référendum contre la hausse du supplément servant à financer la rétribution à prix coûtant du courant électrique injecté (RPC) n'a pas abouti. Le texte n'a réuni que 21 334 paraphes au lieu des 50 000 nécessaires. L'objectif de la loi attaquée est d'encourager les personnes privées qui veulent investir dans des installations photovoltaïques et de débloquer plus de 21 000 projets solaires, éoliens et de biomasse en attente.

■ Des représentants de l'UDC vont lancer une initiative populaire sur l'agriculture et l'alimentation. Les initiants réclament notamment « un taux d'auto-provisionnement aussi élevé que possible de la population », la réduction des charges administratives de l'agriculture au minimum nécessaire, des mesures de compensation pour sauvegarder la production agricole indigène. De son côté, l'Union suisse des paysans (USP) prépare elle aussi une initiative réclamant le « renforcement de l'approvisionnement de la population en denrées alimentaires provenant d'une production indigène durable » et des

mesures efficaces contre la perte de terres cultivables.

■ L'initiative populaire « Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires » essuie un nouveau refus. À la suite du Conseil fédéral, la commission de l'économie du Conseil des États, par 9 voix contre 2, recommande de rejeter le texte.

■ Avec 126 701 signatures déposées dont 126 408 valables, l'initiative populaire pour un revenu de base inconditionnel a formellement abouti. Selon le texte, chaque personne, active ou non, riche ou pauvre, en bonne santé ou malade, qu'elle vive seule ou en communauté, à la seule condition de vivre légalement en Suisse, devrait percevoir une certaine somme. L'initiative ne fixe pas le montant du revenu ni son mode de financement.

■ L'organisation Suisse solidaire a lancé une initiative populaire contre la redevance radio-TV et demande que la radio et la télévision assurent leur propre financement sans redevance obligatoire de réception. La date butoir pour récolter les 100 000 signatures nécessaires est fixée au 12 mai 2015.

Secret bancaire

■ La Suisse est le 58^e pays à signer la convention de l'OCDE concernant l'entraide administrative mutuelle en matière fiscale. La convention prévoit que les États transmettent spontanément les renseignements lorsque des contribuables ont intentionnellement commis des infractions fiscales. Elle prévoit un effet rétroactif, les pays accordant l'assistance administrative durant les trois ans qui précèdent son entrée en vigueur. La convention doit maintenant être ratifiée par le parlement et sera soumise au référendum facultatif. L'application effective n'est pas pour demain...

Affaires étrangères

■ Le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont signé un protocole visant à renforcer leur partena-

riat stratégique. La Suisse a remis à l'organisation humanitaire une enveloppe financière supplémentaire afin de lui permettre d'engager et de former 150 délégués. Avec une contribution de 119 millions de francs, la Suisse est le deuxième plus gros donateur du CICR. Celui-ci est le partenaire principal de notre pays dans le domaine de l'aide humanitaire.



■ L'ONG américaine Search for Common Ground a décerné un prix à l'ancienne ambassadrice de Suisse à Téhéran Livia Leu Agosti et au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) pour leur action de médiation entre l'Iran et les États-Unis. Ces deux pays n'entretiennent plus de relations diplomatiques depuis quelque 35 ans.

■ La Suisse assure cette année la présidence de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Notre pays est le premier dans l'histoire de l'OSCE à assurer pour la deuxième fois cette responsabilité. La Suisse entend promouvoir la sécurité et la stabilité, améliorer les conditions de vie des individus et renforcer la capacité d'action de l'OSCE.

■ Le Vanuatu aura une mission permanente en Suisse. Didier Burkhalter et le Premier ministre de ce petit État du Pacifique ont signé un accord en ce sens lors de la première visite jamais organisée d'un conseiller fédéral sur place.

Prochaines votations

■ Les Suisses se prononceront le 9 février prochain sur l'initiative de l'UDC « contre l'immigration de masse », qui vise à réintroduire des plafonds annuels à l'immigration ainsi que des contingents pour les autorisations de séjour en Suisse. Ces limites s'appliqueraient aussi aux frontaliers et aux requérants d'asile. Le peuple donnera aussi son avis sur le règlement du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire, un texte qui sert de contre-projet à l'initiative populaire « pour les transports publics », retirée entre-temps. Ce texte prévoit un fonds ferroviaire permanent alimenté par la redevance poids lourds, la TVA et l'impôt sur les huiles minérales. La Confédération doit verser 2,3 milliards de francs, les cantons 500 millions de francs par an (soit deux fois plus qu'aujourd'hui), au prorata des prestations de trafic régional commandées aux entreprises ferroviaires. Enfin, les Suisses se prononceront sur l'initiative « Financer l'avortement est une affaire privée » qui demande que l'IVG soit retirée de la liste des prestations remboursées par l'assurance-maladie de base. Les votations suivantes sont programmées les 18 mai, 28 septembre et 30 novembre 2014.

Partis

■ Le Parti bourgeois démocratique a fêté à Coire ses cinq ans d'existence. Le parti compte aujourd'hui 88 sièges dans les parlements cantonaux, 17 sections cantonales et quatre conseillers d'État, mais peine à s'implanter en Suisse romande.

■ Le Parti chrétien social (PCS), fondé en 1997, a décidé de changer de nom. Le parti s'appellera désormais Centre Gauche PCS Suisse. Ce choix, « qui reflète une évolution des mœurs, vise à renforcer le positionnement politique du parti tout en maintenant une ligne politique claire et solidement ancrée à des valeurs telles que la justice sociale, la défense de l'environnement et le développement durable », a communiqué le PCS.

par Henriette Germain - illustré par Liniger

Industrie et commerce

■ Le groupe de cliniques privées Genolier Swiss Medical Network (GSMN) poursuit son expansion en Suisse alémanique. Il a racheté l'établissement bâlois Schmerzklinik Basel, spécialisé dans le traitement de la douleur. Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé.

■ Le groupe industriel zurichois Walter Meier a cédé sa division outillage à une société américaine (dont le nom n'a pas été communiqué) qui a réalisé l'acquisition au terme d'une procédure d'enchères. Walter Meier entend se concentrer désormais uniquement sur son métier de base, les techniques de climatisation (humidification, hygiène de l'air et réfrigération).

■ Malgré des commandes en hausse, le groupe industriel zurichois Sulzer poursuit sa politique de réduction des coûts. Il va supprimer 300 emplois, dont 100 à son siège de Winterthur. La mesure doit permettre d'économiser 25 millions de francs par an.

■ Le numéro deux de la réassurance, Swiss Re, va prendre une participation de 12,8 % au capital de l'assureur FWD Group, actif à Hong Kong, Macao et en Thaïlande. L'investissement devrait atteindre 425 millions de dollars.

■ Le numéro un suisse de la construction, Implenia, a obtenu un contrat de 90 millions de francs pour une nouvelle centrale hydroélectrique dans le sud de la Norvège.

■ L'entreprise biopharmaceutique irlandaise Shire envisage de transférer son centre international d'Eysins (VD) à Zoug. Une procédure de consultation a été lancée auprès des 220 employés. La société souhaite profiter du pôle « dynamique » dans le domaine des sciences de la vie qui existe dans la zone Zoug-Lucerne-Schwyz.

■ Les clients de Migros peuvent désormais effectuer leurs achats par carte de crédit sans contact, simplement, en tenant leur carte devant un terminal. Les clients doivent toutefois disposer de cartes permettant cette technologie. Il y en aurait plus d'un million en Suisse.

■ Le groupe technologique zurichois ABB a ouvert deux nouvelles usines en Inde, à Savli. L'investissement se monte à quelque 50 millions de dollars.

■ Lidl Suisse a décidé d'augmenter les salaires de ses employés. Le salaire minimum passe de 3 800 à 4 000 francs. Dans la foulée, Aldi Suisse a fixé la rémunération de base de ses salariés à 4 200 francs par mois.

Agriculture



UNE CARTE DES COURS D'EAU MENACÉS DE POLLUTION...

■ Sur mandat des offices fédéraux de l'environnement et de l'agriculture, l'Université de Berne a élaboré une carte des zones d'eau à risque. Il émane de ce document que plus de la moitié des cours d'eau sont potentiellement menacés par des substances polluantes provenant de la production agricole. C'est essentiellement le cas dans les régions de montagne.

■ Le Tessin a connu cette année une récolte de châtaignes particulièrement mauvaise. La responsable en est la guêpe à galles, apparue au Tessin en 2009 et capable de faire chuter les rendements quasiment à zéro. L'espoir réside dans un autre insecte, le *Torymus sinensis* qui tue les larves de guêpes dans les galles, mais les experts estiment qu'il faudra dix ans pour que cette action soit efficace.

■ La Valaisanne Madeleine Gay a été sacrée meilleure vigneronne de Suisse et a reçu sa récompense lors du gala du Grand Prix du vin suisse organisé par l'association Vinea et la revue *Vinum*. Madeleine Gay a ainsi vu sa coopérative obtenir 10 médailles d'or lors du concours. C'est la deuxième fois, après 2008, qu'elle obtient ce titre de meilleure vigneronne.

■ Malgré un début de saison frais et pluvieux, la récolte des fruits d'été a été bonne cette année en Suisse, selon Fruit-Union Suisse. 6 995 tonnes de fraises ont été récoltées (254 tonnes de plus que l'année dernière). La récolte a été supérieure à celle de l'année dernière pour les framboises, les groseilles, les prunes, les abricots et les mûres, mais inférieure pour les myrtilles et les cerises.

Finance

■ Environ 1 800 coupures de 1 000 francs suisses ont été volées chez l'imprimeur suisse de billets Orell Füssli, a annoncé la Banque nationale suisse (BNS). Les billets, dérobés pendant le processus de production chez Orell Füssli, n'avaient pas encore intégralement passé tous les stades de fabrication. Une enquête est en cours et les détenteurs de faux billets sont invités à les rapporter à la police. Ils seront remboursés.

■ Chacun devrait s'acquitter de la redevance radio/TV. Par 14 voix contre 10, la commission des télécommunications du Conseil national s'est ralliée au projet du Conseil fédéral. La mesure devrait faire baisser la taxe annuelle de 462,40 francs à 400 francs environ dès 2017. Le plénum doit encore se prononcer.

■ L'autorité de régulation de la Bourse suisse SIX, Swiss Exchange Regulation, a ouvert une enquête à l'encontre d'UBS. La banque est soupçonnée d'avoir violé des dispositions sur la publicité événementielle.

Emploi

■ Selon le World Economic Forum (WEF), la main-d'œuvre suisse est la plus compétente au monde. Notre pays devance la Fin-

lande et Singapour, les Pays-Bas, la Suède et l'Allemagne. 122 pays ont été étudiés par le WEF selon 51 paramètres.

Consommation

■ Selon un test effectué par l'Alliance des organisations de consommateurs, 19 des 40 poulets achetés en grandes surfaces contenaient des bactéries résistantes aux antibiotiques. La moitié des échantillons testés étaient d'origine étrangère et les analyses ont montré qu'ils étaient plus contaminés que les produits suisses.

Transports

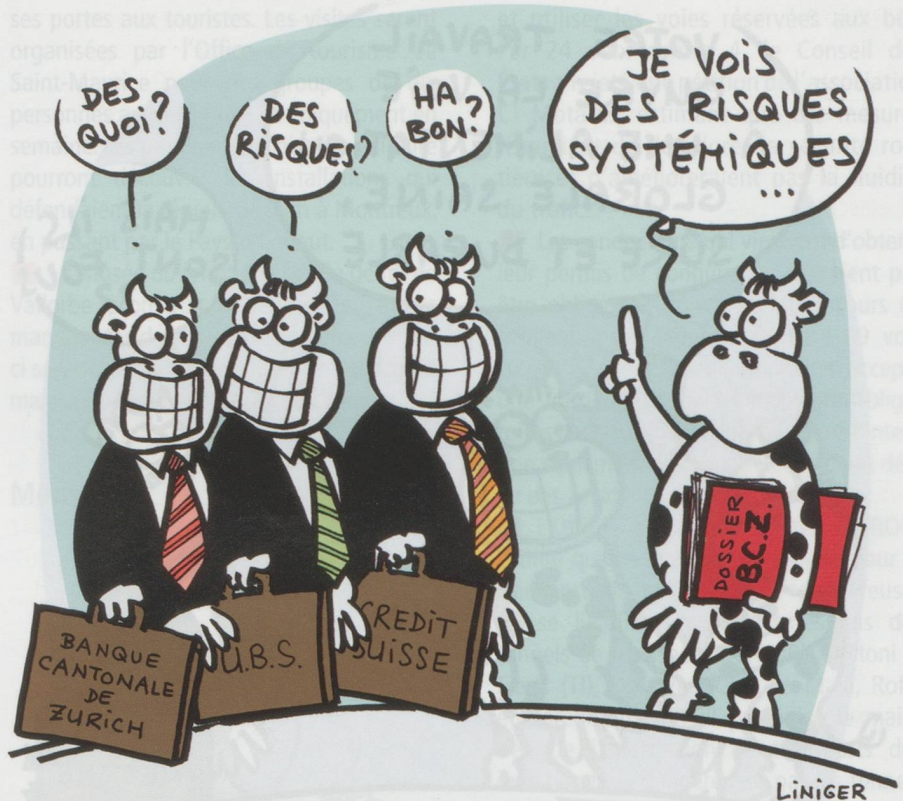
■ Partir en vacances les mains dans les poches. C'est ce que proposent les CFF qui lancent pendant un an un test de transport de bagages de porte à porte. Les valises, sacs de voyage, skis, snowboards, luges ou vélos (jusqu'à 25 kg de bagages) sont pris en charge à domicile et acheminés le lendemain sur le lieu de vacances, par l'entreprise AKS basée à Kloten (ZH). Le service coûte 48 francs par trajet pour le premier bagage, les prix étant ensuite dégressifs.

■ Les CFF et la SNCF ont signé à Paris une lettre d'intention qui définit les prochaines étapes et l'organisation de l'exploitation du RER franco-valdo-genevois dont le CEVA (Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse) est le maillon manquant. D'ici la fin de l'année, une société commune avec siège à Genève va être créée. À majorité CFF, elle définira les modalités d'exploitation du futur RER.

Énergie

■ La commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des États confirme sa décision : le choix des sites destinés au dépôt de déchets radioactifs en Suisse doit continuer d'être effectué à l'échelon fédéral. La commission s'oppose à l'octroi d'un droit de veto aux cantons désignés comme sites d'implantation.

■ La plus grande centrale solaire de Suisse ne sera probablement pas réalisée



BANQUE NATIONALE SUISSE

Banques : La Banque nationale suisse (BNS) a décidé de classer la Banque cantonale de Zurich (BCZ) comme établissement présentant un risque systémique, et pouvant donc mettre en péril le système financier helvétique en cas de faillite. La BCZ rejoint UBS et Credit Suisse dans cette catégorie de banques soumises à certaines exigences supplémentaires en matière de fonds propres, de liquidités ou de structure organisationnelle. La BCZ est détenue à 100 % par le canton de Zurich.

au-dessus de St. Antonien (GR). La Confédération a rejeté la demande de subvention de 2,4 millions de francs soumise par les promoteurs. Le projet prévoit la pose de panneaux solaires sur des installations anti-avalanches.

Conjoncture

■ Les spécialistes d'UBS sont optimistes au sujet de l'évolution de l'économie suisse. Ils estiment que, grâce essentiellement au soutien de la demande intérieure, le produit intérieur brut du pays devrait progresser de 2 % cette année. En outre, ils ne prévoient pas de hausse de l'inflation à court terme, ni en Suisse ni à l'étranger.

Statistiques

■ Selon des chiffres provisoires de l'Office fédéral de la statistique (OFS), la Suisse comptait quelque 564 000 entreprises en 2011, dont 367 000 micro-entreprises affichant moins de deux emplois en équivalent plein-temps.

■ En 2013, 4,58 millions d'hectolitres de bière ont été vendus en Suisse, soit 0,9 % de moins qu'en 2012, selon les statistiques de l'Association suisse des brasseries (ASB). La production suisse a une nouvelle fois baissé, ne représentant plus que 73,9 % des ventes contre 76,3 % en 2011-2012. L'ASB souligne également que les consommateurs achètent de plus en plus leur bière dans les commerces plutôt que dans les cafés et restaurants.



HANS R. ERREN REÇOIT LE PRIX RIGHT LIVELIHOOD

Distinction : Le chercheur en agronomie Hans R. Erren, 65 ans, est l'un des quatre lauréats du Prix Right Livelihood, considéré comme le Prix Nobel alternatif. Le Valaisan a sauvé des milliers de vies en Afrique grâce à son programme de lutte contre les parasites. Il soutient les agriculteurs dans leur combat contre la faim, la pauvreté et la maladie à travers l'agriculture biologique. Selon la fondation Right Livelihood, son travail est celui d'un précurseur « qui ouvre la voie à une alimentation globale saine, sûre et durable ».

Nature

■ Le WWF a déposé une dénonciation pénale contre le canton du Valais auprès de la Confédération après le tir, autorisé, d'un loup dans la vallée de Conches. L'organisation reproche au canton de ne pas appliquer la réglementation du concept loup, en ne développant pas la protection des troupeaux de moutons. Depuis le retour du loup en Valais il y a 18 ans, huit animaux ont été abattus dont sept avec l'aval des autorités cantonales.

■ Selon la Commission internationale de la pêche dans le Léman, 1 241 tonnes de poisson ont été pêchées dans le lac l'année dernière. À elles deux, la féra et la perche représentent 90 % des prises. Malgré les efforts d'assainissement des eaux, les ombles chevaliers et les truites demeurent rares.

■ Le Vivarium de Lausanne, en proie à d'importantes difficultés financières, sera intégré à Aquatis, le futur aquarium en construction à Lausanne-Vennes qui doit ouvrir au printemps 2016.

■ Le martinet à ventre blanc peut voler six mois sans poser les pattes à terre et il dort même en volant. C'est ce qu'ont démontré des chercheurs de la Station ornithologique de Sempach au moyen de géolocalisateurs miniaturisés enregistrant les phases de battements d'ailes et celles de repos des oiseaux.

■ Certaines espèces menacées en Europe et en Suisse sont de retour : notre pays compte 1 600 castors, 300 lynx, 198 couples de cigognes, 9 de gypaètes barbus et 13 000 bouquetins. Malgré les efforts de protection de la nature, de nombreuses espèces restent en danger.

Sciences

■ Des chercheurs suisses sont parvenus à isoler pour la première fois l'ADN des perles, ce qui permet de déterminer l'origine et l'espèce des coquillages. Cette avancée devrait contribuer à une lutte plus efficace contre les faussaires.

■ Des chercheurs de l'École polytechnique fédérale de Zurich et de l'Université de Zurich ont réussi à redonner leur mobilité à des rats paralysés grâce à la stimulation cérébrale profonde. « Il n'y a pour l'instant aucune certitude que la méthode fonctionne chez l'humain », précisent les chercheurs.

■ Des paléontologues du Muséum d'histoire naturelle de Genève et de l'Université de Montpellier ont fait une découverte inédite dans le sud de la France : ils ont trouvé des dents de Cladodontomorphes, des cousins ancestraux de nos requins. La découverte de ces fossiles tendrait à prouver que ces poissons cartilagineux ont survécu 120 millions d'années après la date présumée de leur extinction, il y a 250 millions d'années...

Patrimoine

■ La fondation Memoria, chargée de préserver et de rendre accessible le patrimoine audiovisuel suisse, va dépenser cette année 2,5 millions de francs en faveur d'une vingtaine de projets. Parmi eux, figure la sauvegarde d'enregistre-

ments sonores des séances de l'Assemblée constituante du canton du Jura dans les années 70.

■ Dans le cadre d'une collaboration avec l'association Wikimedia Suisse, la Bibliothèque nationale suisse (BN) aura pour la première fois un « wikipédien » comme directeur de projet. Celui-ci aura pour tâche de formuler des propositions pour mettre à disposition certains des fonds de la BN sur Wikimedia Commons et Wikisource. La BN possède plus de cinq millions de documents en rapport avec la Suisse (livres, revues, photographies, affiches, gravures, fonds d'auteurs et d'artistes). Nombre de ces documents sont déjà disponibles sous forme numérique. La BN entend faire en sorte que la partie des fonds tombés dans le domaine public soit accessible en ligne de manière aussi large et conviviale que possible.

■ Le Festival de jazz de Montreux lance sa collection de vinyles 33 tours « The Essential », avec un premier volume consacré à Marvin Gaye et son concert du 7 juillet 1980. L'édition est luxueuse : le disque est tiré à 500 exemplaires seulement et coûte 59 francs le double LP de 78 minutes.

■ Le financement pour la sauvegarde de la plus grande église de Suisse, l'Abbatiale de Payerne (VD), est quasiment assuré. La ville, qui est propriétaire de l'édifice, a réuni l'essentiel des 7,5 millions de francs nécessaires et le canton de Vaud accordera une aide « extraordinaire et unique » de 1,5 million. La Confédération, la Loterie romande et diverses fondations et associations ont accepté d'apporter leur contribution financière. Le chantier de restauration devrait commencer ce printemps, par la toiture et les fondations et pourrait se poursuivre jusqu'en 2018.

■ L'usine FAMAR d'Orléans, construite par l'architecte suisse Jean Tschumi (voir n° 287-288) est (provisoirement ?) sauvée. Le maire de la ville a annoncé l'arrêt du projet de construction d'une salle de sport à la place du bâtiment. De très nombreuses personnalités dont 11 prix Pritzker (le prix Nobel d'architecture) s'étaient élevées contre la démolition de l'usine.

■ Au mois de mars prochain, le fort militaire de Dailly (VS) (voir notre n° 271-272), vestige de la Guerre froide, ouvrira

ses portes aux touristes. Les visites seront organisées par l'Office de tourisme de Saint-Maurice pour des groupes de dix personnes au maximum, et uniquement en semaine. Les passionnés d'histoire militaire pourront découvrir les installations qui défendaient la région, de Sion à Montreux, en passant par le Pays-d'Enhaut.

■ Le Musée du fer et du chemin de fer de Vallorbe reconstruit les deux roues à aubes manquantes dans son canal usinier. Celles-ci seront inaugurées et mises en service fin mars. L'opération coûte 70 000 francs.

Médias



■ La Fondation Beyeler de Riehen/Bâle a lancé une application pour iPhone et iPad : ArtShaker, un instrument interactif pour le traitement d'images. Inspirée de courants artistiques comme le cubisme ou le pop art, la vingtaine de filtres de cette application transforme vos propres photos ou les images que vous choisissez en chefs-d'œuvre d'une grande originalité. L'application est disponible gratuitement dans l'AppStore.

Transports

■ Les motards ne pourront toujours pas dépasser les files de voitures à l'arrêt

et utiliser les voies réservées aux bus. Par 24 voix contre 4, le Conseil des États a rejeté une pétition de l'association CI Motards, estimant que ces mesures risquaient de détériorer la sécurité routière et n'amélioreraient pas la fluidité du trafic.

■ Les conducteurs qui viennent d'obtenir leur permis de conduire ne devraient pas être obligés de suivre les deux cours de formation complémentaire. Par 109 voix contre 75, le Conseil national a accepté une motion PLR qui veut rendre obligatoires ces deux jours de formation à l'intention seulement des conducteurs ayant déjà eu des accidents graves.

■ L'Office fédéral des routes (OFROU) estime que les restrictions émises pour le transport de marchandises dangereuses ne se justifient plus dans les cas des tunnels de Seelisberg (NW/UR), Costoni di Fieud (TI), Kerenzer (GL), Via Mala, Rofla et Bärenburg (GR). Il préconise le maintien de l'interdiction de transports des marchandises dangereuses par les tunnels du Gothard (UR/TI), de Mappo Morettina (TI), du San Bernardino et de Rongellen II (GR), du Grand-Saint-Bernard (VS) et par la galerie de Marcolet (VD).

■ Les Suisses demeurent les champions du monde de la distance parcourue en train : en 2012, ils ont effectué en moyenne 2 274 km, contre 1 912 pour les Japonais et 1 365 pour les Danois. Ils sont en revanche distancés par les Japonais en ce qui concerne le nombre de déplacements : 51 en moyenne par personne.

■ Il est dorénavant interdit d'utiliser des cigarettes électroniques dans les bus, trains et trams suisses. Les contrevenants s'exposent à une amende de 25 francs.

« People »

■ La chanteuse Tina Turner, 73 ans, qui vit en Suisse depuis près de 20 ans avec son compagnon et qui a obtenu en avril dernier sa naturalisation, renonce à sa nationalité américaine. Elle explique qu'elle se sent chez elle en Suisse, qu'elle n'a plus de liens avec les États-Unis et qu'elle n'a pas l'intention d'y résider de nouveau.

Médias

■ Un nouveau média *online* devrait voir le jour en Suisse ce trimestre. Le projet *Watson*, c'est son nom, est développé par un ancien de *20 Minuten Online* et est financé majoritairement par AZ Medien SA et BT Holding SA de l'éditeur argovien Peter Wanner. Lors de son lancement, *Watson* devrait compter 50 salariés dont 40 journalistes. Le média se veut le concurrent direct de *20 Minuten Online*.

■ Le Conseil fédéral doit créer un label de qualité à l'intention des fournisseurs d'accès de sites Internet destinés aux enfants et aux adolescents. Contre l'avis du gouvernement, le Conseil national a adopté une motion en ce sens, par 106 voix contre 80.

■ Ringier et Tamedia, les deux actionnaires majoritaires du quotidien romand *Le Temps*, écartent toute reprise du journal par sa direction actuelle. Les deux groupes de presse cherchent un repreneur prêt « à assumer en son nom les risques financiers » du rachat.

Manifestations

■ Il n'y aura plus de festival de la BD à Sierre (VS). Le Sismics Festival de Sierre cesse ses activités en raison des difficultés croissantes pour obtenir des subventions publiques et privées. Le Sismics avait été créé en 2005 sur les cendres du Festival international de la bande dessinée de Sierre.

Sport

■ La rencontre du 1^{er} tour du groupe mondial II de Fed Cup de tennis entre la France et la Suisse se déroulera à Paris, au stade Pierre-de-Coubertin les 8 et 9 février.

■ Dix communes sont candidates pour accueillir le futur Centre national de sports de neige. Il s'agit de Grindelwald (BE), Davos, Lenzerheide et S-chanf (GR), Engelberg (OW), Wildhaus-Alt St. Johann (SG), Andermatt (UR), Les Diablerets (VD), Crans-Montana et Fiesch (VS). Ces candi-

datures sont actuellement examinées par l'Office fédéral du sport.

■ Le sélectionneur de la Nati, l'Allemand Ottmar Hitzfeld, ne prolongera pas son mandat à la tête de l'équipe nationale après la Coupe du monde au Brésil. En place depuis 2008, Ottmar Hitzfeld explique cette décision par son âge (65 ans) et ses 30 longues années passées dans le métier épuisant d'entraîneur.

■ À l'occasion de la remise des ATP World Tour Awards 2013, Roger Federer a reçu trois nouvelles distinctions. Le tennisman bâlois est ainsi pour la 11^e fois le joueur préféré des fans, il obtient pour la neuvième fois le prix de la sportivité et, pour la seconde fois consécutive, il est honoré pour son activité humanitaire. Depuis 2003, Roger Federer a obtenu 27 Awards...

Armée



35 PILOTES SUISSES EN NORVÈGE

■ Suite à un accord entre les ministères suisse et norvégien de la défense, quelque 35 jeunes pilotes des Forces aériennes suisses se sont entraînés au vol de nuit en Norvège, durant environ un mois. Le vol de nuit est très peu effectué en Suisse, par égard pour la population.

■ Depuis la base de Payerne (VD), trois avions Saab Gripen ont effectué pendant une semaine des vols de familiarisation et de reconnaissance dans les Alpes puis participé pendant deux jours à des démonstrations de tirs sur la place de tir de l'Axalp (BE).

■ Les recrues pourront dès cette année passer un test VIH gratuitement. Le Département de la défense a ajouté cette option à l'examen sanguin facultatif proposé depuis une dizaine d'années pour dépister des maladies virales contagieuses comme les hépatites B et C.

Vie quotidienne

■ Les Suisses ont été plus généreux en 2012 qu'en 2011 : ils ont fait don de 1,65 milliard de francs à des œuvres caritatives, soit une hausse de 4,3 % en un an. Ce sont les organisations certifiées d'utilité publique qui ont reçu le plus grand nombre de dons. À noter aussi la forte progression des legs.

■ 115,5 millions de francs, c'est le gain le plus élevé jamais remporté à l'Euro Millions par un Suisse. Le billet de l'heureux gagnant a été validé en Valais.

■ L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a décidé de baisser le prix d'environ 500 médicaments, sur les 800 qu'il a examinés. Cette mesure devrait permettre de décharger l'assurance obligatoire des soins (AOS) d'au moins 200 millions de francs. Chaque année, l'OFSP examine un tiers des médicaments figurant sur la liste des spécialités, c'est-à-dire les médicaments remboursés par l'AOS.

« People »

■ Plus de 400 personnalités ont participé au 2^e « Gala de Berne » dont l'invité d'honneur était le prince Albert II de Monaco. Parmi les invités figuraient Roger Moore, Ursula Andress, Gina Lollobrigida, Doris Leuthard et plusieurs parlementaires suisses. Un menu spécial avait été concocté par le chef soleurois Anton Mosimann, venu de Londres pour l'occasion.

Statistiques

■ Selon le dernier rapport social de l'Office fédéral de la statistique (OFS), 236 133 personnes ont perçu l'aide sociale en Suisse en 2011, contre 230 019 en 2009. 57 % des bénéficiaires de l'aide sont des personnes n'ayant suivi que la scolarité obligatoire.

■ À la fin du mois d'août dernier, la Suisse comptait 1 864 699 étrangers, soit 23,2 % de la population résidente, un chiffre en augmentation de 3,3 % en un an. 66 % des étrangers sont originaires des pays membres de l'Union européenne et de l'AELE. Depuis un an, on enregistre une forte arrivée de Portugais, de Kosovars, d'Allemands, d'Italiens et de Français. À l'inverse, on note un recul important des Serbes, des Croates ou des Bosniaques.

Savoir-faire

■ La Suisse compte désormais ses dix premiers « sommeliers » du chocolat. En obtenant une attestation délivrée par la Haute école zurichoise des sciences appliquées de Wädenswil, ces fins palais ont appris à analyser objectivement les parfums, les goûts, les textures et couleurs des différents chocolats et à en déterminer la qualité. La formation, qui coûte 2 500 francs, s'adresse en priorité à des professionnels de l'industrie de transformation ou de la confiserie. L'école propose en outre d'autres modules de formation à d'autres aliments, comme le café, le thé, l'huile d'olive, le pain et le vin.

■ Sept écoles et universités suisses figurent dans le classement des 200 meilleures universités mondiales établi par la revue britannique Times Higher Education. Les Écoles polytechniques fédérales de Zurich et Lausanne se classent respectivement 14^e et 37^e, l'Université de Bâle 74^e. Viennent ensuite les universités de Zurich, de Genève, de Lausanne et de Berne, aux 121^e, 124^e, 132^e et 157^e rangs.

Police

■ La Suisse et le Kosovo ont décidé de renforcer leur coopération dans la lutte



GRAND NETTOYAGE DE LA LIMMAT

Environnement : Le temps d'une journée de grand nettoyage organisé par la ville de Zurich, 110 volontaires et 70 plongeurs ont repêché dans la Limmat plusieurs tonnes de débris : caddies, vélos, matériaux de construction, sacs à main, bouteilles et canettes... La dernière grande opération de ce genre dans la cité datait de 2010.

contre la criminalité transfrontalière. Les deux pays ont signé un accord de coopération policière qui permettra d'échanger des informations concernant des personnes soupçonnées d'activités criminelles, d'établir des analyses communes de la menace et de mettre en place des groupes d'enquête mixtes.

■ Les ressortissants extra-européens vivant en Suisse peuvent désormais bénéficier d'un titre de séjour biométrique. Les ressortissants de pays européens ne bénéficiant pas du régime de la libre circulation des personnes le pourront également. Les ressortissants européens dont l'État est

partie à l'accord sur la libre circulation des personnes (UE/AELE) continueront quant à eux comme aujourd'hui à recevoir des titres de séjour sous forme papier. Le titre de séjour biométrique répond à de strictes exigences de sécurité édictées sur le plan international. Les données sont protégées par un processus d'accès sécurisé et une clé électronique. ■

Vous trouverez des nouvelles quotidiennes sur <http://blog.suissemagazine.com>